

# Plan Local d'Urbanisme Commune de Venelles



## Liste des emplacements réservés

<b>Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics</b>				
<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Emprise</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Surface</b>
1	Aménagement de l'ex-RN96 (sud)	20m	Commune	9 220 m <sup>2</sup>
2	Aménagement de la jonction ex-RN96 – rue de la Gare (RD63)	12m	Département Commune	3 540 m <sup>2</sup>
3	Aménagement du carrefour entre la jonction ex-RN96 – rue de la Gare (RD63) et l'ex-RN96	-	Commune	710 m <sup>2</sup>
4	Réaménagement de la rue de la Gare (RD63)	-	Commune	5 470 m <sup>2</sup>
4b	Réaménagement du passage inférieur de la rue de la Gare (RD63)	-	Département	2 840 m <sup>2</sup>
5	Aménagement de la rue de la Gare (RD63)	12m	Département	10 370 m <sup>2</sup>
6	Aménagement d'une jonction rue de la Gare (RD63) – ex-RN96 le long de la Touloubre	12m	Département Commune	3 860 m <sup>2</sup>
7	Aménagement de la déviation Est de l'ex-RN96	-	Commune	21 000 m <sup>2</sup>
8	Aménagement de l'allée des Quatre Tours	12m	Commune	1 190 m <sup>2</sup>
9	Aménagement d'une jonction rue de la Gare (RD63) – ex-RN96 à proximité de la halte ferroviaire	-	Département Commune	910 m <sup>2</sup>
10	Aménagement du carrefour entre la rue de la Gare (RD63) l'avenue Madeleine Bonnaud et l'avenue des Ribas	-	Département Commune	1260 m <sup>2</sup>
11	Aménagement de l'avenue Madeleine Bonnaud	12m	Commune	3 000 m <sup>2</sup>
12	Aménagement du chemin de la Petite Bastide (RD63)	12m	Département	12 080 m <sup>2</sup>
13	Aménagement des rue des Michelons et route de la Croix de Pierre (RD13a)	12m	Département	20 410 m <sup>2</sup>
14	Aménagement des chemins des Logissons, chemin de la Campana et route des Pinchinats (RD63b)	12m	Département	32 920 m <sup>2</sup>
15	Aménagement de la route des Pinchinats (RD63c)	12m	Département	5 700 m <sup>2</sup>
16	Création d'un bassin de rétention à Montravail	-	Commune	14 260 m <sup>2</sup>
17	Création d'un bassin de rétention aux Quatre Tours	-	Commune	16 940 m <sup>2</sup>
18	Aménagement de l'ex-RN96 (centre)	20m	Commune	18 990 m <sup>2</sup>
19	Aménagement de l'avenue des Ribas	12m	Commune	3 710 m <sup>2</sup>
20	Aménagement de l'avenue du Jas de Violaine	12m	Commune	5 470 m <sup>2</sup>
21	Création d'un bassin de rétention avenue des Ribas	-	Commune	5 040 m <sup>2</sup>
22	Aménagement du chemin du Pignonnet	4m	Commune	660 m <sup>2</sup>
23	Aménagement de la rue du Grand Puits (est, RD13a)	12m	Commune	3 390 m <sup>2</sup>
24	Aménagement du chemin des Faurys (sud)	8m / 12m	Commune	7 332 m <sup>2</sup>
25	Aménagement de l'allée des Chênes	8m	Commune	2 110 m <sup>2</sup>
26	Extension d'un bassin de rétention à la rue de l'Orée	18m	Commune	2 580 m <sup>2</sup>
27	Aménagement d'un accès à la forêt de la Bosque par l'impasse du Garlaban	6m	Commune	330 m <sup>2</sup>
28	Création d'un bassin de rétention au Vallon de Tourame	-	Commune	13 690 m <sup>2</sup>

29	Aménagement du carrefour chemin des Faurys – route de Coutheron (RD13a)	-	Commune	2 890 m <sup>2</sup>
30	Aménagement de la route de Coutheron (RD13a)	16m	Département	11 950 m <sup>2</sup>
31	Aménagement de la rue du Grand Puits (ouest, RD13a)	16m	Commune	4 970 m <sup>2</sup>
32	Aménagement de la rue de la Reille (ouest)	16m	Commune	2 140 m <sup>2</sup>
33	Aménagement du chemin des Grandes Vignes	12m	Commune	1 270 m <sup>2</sup>
34	Aménagement du carrefour entre la rue de la Reille et le chemin de Fontcuberte	-	Commune	2 960 m <sup>2</sup>
35	Aménagement de la rue de la Reille (est)	12m	Commune	4 860 m <sup>2</sup>
36	Aménagement du carrefour chemin des Terres Longues et rue Eugène Bertrand (RD62f)	-	Commune	770 m <sup>2</sup>
37	Aménagement du chemin des Terres Longues	12m	Commune	3 680 m <sup>2</sup>
38	Aménagement de la route de Pertuis (RD96N)	20m	Commune	4 540 m <sup>2</sup>
39	Aménagement du carrefour RD96N et RD556	-	Département	15 510 m <sup>2</sup>
40	Aménagement de la RD556	26m	Département	5 850 m <sup>2</sup>
<b>Emplacements réservés aux installations et équipements d'intérêt général</b>				
<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Emprise</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Surface</b>
41	Création d'un équipement scolaire et d'accueil de la petite enfance	-	Commune	7 010 m <sup>2</sup>
42	Création d'un équipement public	-	Commune	8 620 m <sup>2</sup>
43	Création d'une station d'épuration et d'équipements communaux	-	Commune	26 220 m <sup>2</sup>